

COMPTE RENDU DU CTL DU 13 mai 2014

Secrétaire Adjoint pour cette séance : Mme Martin Véronique pour la CGT

1. Approbation des PV du 1^{er} et 8 avril 2014

Le PV du 1^{er} avril est approuvé à l'unanimité. Celui du 8 avril ne nous ayant pas été communiqué, il sera visé lors de la prochaine séance.

2. Budgets :

⇒ exécution du budget 2013:

un document très détaillé nous a été remis (crédit notifiés, répartition du budget, abondement complémentaires, répartition des dépenses par ESI, analyse des dépenses, dépenses d'équipement... etc...) mais il manque le tableau des dépenses concernant la masse salariale. M. Lefebvre s'empresse de nous la communiquer : environ 33 millions pour un total de 536 agents + 5 vacataires pour la Disi Paris-Normandie.

La compréhension de tous ces tableaux, graphiques et divers camemberts étant assez complexe, Solidaires s'empare du sujet pour faire expliquer tout cela dans le détail.

⇒ présentation du budget 2014 :

L'année étant peu avancée, il n'y a pas grand chose à dire sur ce budget, sinon que nous avons débuté l'exercice avec moins 126 620 € sur un budget déjà en baisse de 1.081 832 € par rapport à l'an dernier.

Ces 126 620 € correspondant à des dépenses engagées mais pas encore payées. Et si l'argent se trouve encore sur le compte il est aussitôt récupéré par la centrale, qu'il soit engagé ou pas ? !

Que la DGFIP encourage ses Disi à vivre à crédit est tout de même culotté !

En tout état de cause, Mme Hermant devra réduire les dépenses d'équipement afin d'équilibrer ce budget.

Solidaires souhaiterait que la Direction étudie la possibilité d'utiliser les cartes carburant TOTAL qui permettent également de payer les péages, les horodateurs et les parking Vinci.

3. Information sur le mouvement RH 2014 :

Mme Hermant assure que le gel des emplois ne vaut que pour une année seulement. Ce sont des gels de gestion de pénurie !

Ces postes seront gelés dans le cadre des mouvements à effet au 1^{er} septembre 2014.

Le résultat des arbitrages rendus par les bureaux du SSI-MGI et Fsup pour la Disi Paris Normandie est le suivant :

- ⇒ Gel catégorie A : 1 PSE/SIL à Caen ; 1 administratif à Rouen (annulé par l'arrivée d'un agent) ; 2 PSE /PSE-ER à Rouen soit 3 gels de cadres A.
- ⇒ Gel de catégorie B : 1 PSE CRA à Rouen ; 1 PSE CRA à Versailles ; 1 PROG à Versailles ; 1 PROG au SIL à Versailles soit 4 gels de cadres B qualifiés.
- ⇒ Gel catégorie C : aucun gel sur les emplois qualifiés ; 2 C administratifs à Orléans et 1 C AST à Orléans.

Toutefois, des informations contradictoires auraient été données aux OS nationales qui demandent confirmation.

Solidaires précise que les postes informatiques non pourvus le sont essentiellement pour cause de mauvaises rédactions des demandes de mutations et espère un certain nombre de « rattrapage » en CAP.

4. Présentation de l'application FDD.

Le 10 juin prochain est la date de basculement de la nouvelle application de prise en charge des frais de déplacement.

Une I-formation est prévue pour former tous les agents mais l'application étant très différente de ce que nous connaissons, la direction est entrain de confectionner un support afin d'organiser une présentation de l'application.

Les pièces justificatives devront être scannées et ajoutées en pièces jointes.

Pour ce qui est de l'assistance, le niveau 2 sera assuré par Versailles et Tours (AT support Direction).

5. Questions diverses :

- ⇒ Mme Hermant informe le comité que M. Issarni reprend sa tournée des ESI et sera de passage sur les deux sites de Rouen le 27 mai prochain. Les OS devront désigner deux représentants par organisation.

- ⇒ Solidaires aborde la nouvelle réduction des heures de ménages à Caen (1H au lieu de 2 actuellement) alors même que les résultats ne sont absolument pas satisfaisants et souhaiterait savoir comment nous pourrions intervenir efficacement ? Et bien, on ne peut absolument rien y faire à part dénoncer le manque encore plus flagrant d'efficacité et de résultats qui ne manqueront pas d'en découler.
- ⇒ La CGT souhaiterait que l'on ne donne pas de faux espoirs aux agents de Rouen (fusion des deux sites) en parlant **d'éventuel** rapprochement alors que la décision est certainement déjà arrêtée.

La direction assure que c'est faux et que rien ne sera décidé avant que les groupes de travail ne se soient tenus. Il n'y a d'ailleurs aucune limite de temps et pas de date cible et qu'il se peut très bien que cela ne se fasse pas au bout du compte.

Pour le moment, les réunions se poursuivent et il ne manque pas de sujets de réflexion : la restauration, le parking, les temps de trajets, les conditions de travail... etc.

- ⇒ Solidaires demande si la date de fermeture de l'atelier éditique de Nanterre sera avancée : Non, elle est toujours fixée au 31 décembre 2014.
- ⇒ Pour préciser une question posée lors du précédent CTL, la durée d'une journée de travail « normale » est fixée à 7H42 pour tout le monde quelque soit le module horaire choisi.
- ⇒ La prochaine réunion du CTL aura lieu le 24 juin prochain.

Fin de la séance à 12.50 heures.

Vos représentants CGT :

Véronique MARTIN (ESI Orléans)
Arnaud CHAPUY (ESI Versailles Chantiers)
Carole BEUSCAERT (ESI Rouen Les Mouettes)
Celocia BOUZOUINA (ESI Orléans)